

<https://www.pressegauche.org/Securite-informatique-Le-SPGQ-irrite-par-l-attitude-bornee-d-Eric-Caire>



Sécurité informatique - Le SPGQ irrité par l'attitude bornée d'Éric Caire

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 16 août 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 16 août 2019 - Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) est irrité par l'attitude bornée du ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, Éric Caire, qui persiste à vouloir confier les données des Québécois à des entreprises américaines.

« Plutôt que de pointer du doigt les ratés du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en informatique, M. Caire devrait valoriser le travail de nos quelque 6 000 analystes en informatique et en procédés administratifs de l'administration québécoise. Ils ont une rémunération globale inférieure de plus de 15 % avec les autres secteurs comme le privé et les administrations publiques fédérale et municipales. C'est à ce problème que devrait s'attaquer le ministre », dénonce Line Lamarre, présidente du SPGQ.

Éric Caire dit vouloir assurer une meilleure protection des données pour les Québécois en stockant 80 % de leurs informations dans des serveurs du secteur privé. Pourtant, les experts s'entendent pour dire que les grandes organisations sont à la merci de compagnies comme Microsoft et Google. Selon eux, en multipliant les sources de données sans les protéger, les Québécois s'exposent de plus en plus à des cas comme celui de Desjardins et de Revenu Québec.

Par ailleurs, le SPGQ s'étonne que le ministre Caire affirme vouloir consolider 120 des 550 centres de données de l'État québécois d'ici 2023. Cette première phase, qui coûtera 150 millions \$, devrait permettre, selon les estimations gouvernementales, de générer 100 millions \$ d'économies annuelles à la fin du premier mandat caquiste. Dans ce cas, estime le SPGQ, il n'est pas question d'échanger « quatre trente sous pour une piastre », mais plutôt de troquer « six trente sous pour une piastre », ce qui, bien sûr, désavantagera le Québec.

Plutôt que de menacer ses experts et de les traiter d'incompétents comme il l'a déclaré par le passé, Éric Caire devrait se montrer attentif aux difficultés de recrutement, de rétention et de roulement du personnel, particulièrement au regard du personnel expérimenté, qui ont parfois des impacts significatifs sur l'efficacité des services informationnels. « Pourquoi M. Caire refuse-t-il de comprendre que les difficultés de recrutement et le roulement du personnel augmentent les difficultés pour constituer une expertise interne ? », s'interroge la présidente du SPGQ.

Cette situation encourage le gouvernement à faire davantage appel à des consultants externes qui sont déjà fort présents dans l'appareil gouvernemental à la suite de la réingénierie de l'État initiée en 2003. Le recours aux consultants externes, combiné à la difficulté de constituer une expertise interne, a parfois de nombreux impacts négatifs, notamment des entraves à bien cerner et à définir les projets, une conception de logiciels parfois peu efficaces ou non adaptés aux besoins de la clientèle et des difficultés à ajuster ou à corriger certains systèmes informatiques produits initialement par des consultants externes.

« M. Caire doit expliquer aux Québécois son entêtement à vouloir confier à nouveau les travaux en sous-traitance. Ceci illustre pourtant la dépendance gouvernementale envers le secteur privé, ce qui induit une augmentation parfois importante des délais de production ou des coûts, par exemple pour ajouter des fonctionnalités au système non prévues à l'origine. La transformation numérique de l'État doit être impérativement soutenue par l'expertise de ses professionnels chevronnés », conclut Mme Lamarre.